



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

AVIS est par les présentes donné que le conseil municipal de Ville de Sutton adoptera le budget pour l'exercice financier 2023 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à l'hôtel de ville, au 11 rue Principale Sud, Sutton, **le mercredi, 14 décembre 2022, à 19h30.** La séance sera diffusée en différé sur la chaîne You Tube de la Ville de Sutton.

Les délibérations du conseil et les questions, relativement à cette séance, doivent portées exclusivement sur le budget, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **5^{ième}** jour du mois de **décembre** de l'an **2022**.

Jonathan Fortin, LL.B., OMA
Directeur général adjoint |
Greffier et directeur des affaires juridiques